AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-11-75108222

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

Nouvelle série
2° année série 33

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : XXXXX P. JOURNET

LUTTE CONTRE LE FEU BACTERIEN

Grâce aux mesures prises dans le département du Nord, le foyer de Feu bactérien qui avait été décelé en 1972 est en voie de disparition. Par contre, nous avons appris récemment que, malgré les efforts déployés par les Services Officiels de certains pays dans lesquels le Feu bactérien avait été décelé, la maladie avait progressé très rapidement en 1975.

L'attention des professionnels de l'horticulture mais également des particuliers est attirée sur le danger que représente l'importation de plantes (fruitières ou ornementales) des espèces sensibles au Feu bactérien en provenance des pays européens suivants : Belgique, Danemark, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Pologne et République Fédérale d'Allemagne ou de pays voisin : Turquie.

Nous indiquons ci-après la liste des espèces sensibles au Feu Bactérien :

- Cotoneaster (cotoneaster)
- Crataegus (aubépine)
- Cydonia (cognassier)
- Malus (pommier)
- Pyracantha (buisson ardent)
- Pyrus (poirier)
- Sorbus (sorbier)
- Stranvaesia (strasvesia)

Il convient de préciser que les plantes ornementales sensibles au Feu bactérien et particulièrement le cotoneaster, jouent un rôle important dans la transmission de la maladie.

P 161

ABONNEMENT - REABONNEMENT

Nous demandons à nos lecteurs de souscrire ou de renouveler leur abonnement au titre de l'année 1976.

TARIF

Abonnement individuel (pour un bulletin et un exemplaire des publications annexes).. 50,00 F

Abonnement individuel avec plusieurs services du bulletin à la même adresse et un seul exemplaire des publications... 50,00 F.
+ par exemplaire supplémentaire.. 30,00 F

Abonnement collectif : avec service du bulletin à diverses adresses 50,00 F
+ par abonné recevant individuellement le bulletin.................... 40,00 F

Abonnement à plusieurs stations : pour l'abonnement à la station Languedoc-Roussillon.. 50,00 F
+ par station supplémentaire.. 40,00 F

ATTENTION

Les abonnements devront être souscrit de préférence par chèque postal à

C.C.P. MONTPELLIER 5238-57 Régisseur de recettes de la DDA MONTPELLIER

Indiquer de façon précise :

1° Avertissements Agricoles (abonnement ou réabonnement aux...)
2° Nom (en caractères d'imprimerie) du destinataire des bulletins
3° Adresse postale complète codée

En cas de règlement par chèque bancaire, ces mêmes indications doivent être portées sur le talon du chèque ou sur un bordereau.

****

Est-il utile de rappeler à tous les agriculteurs la necessité qui est la leur d'utiliser les Avertissements Agricoles.

Bien connus des viticulteurs et des arboriculteurs, les Avertissements sont également très appréciés des oléiculteurs ainsi que des maraîchers ; En grande culture ce sont les producteurs de colza qui leur sont redevables d'informations très intéressantes du point de vue économique.

Bien que parfois reproduits (avec plus ou moins de rapidité et d'exactitude) par la presse, les avis de la station vous parviendront plus vite et dans leur intégralité, si vous recevez notre bulletin.

Un prochain bulletin vous décrira la nouvelle présentation de nos avis en 1976.

LE CHEF DE CIRCONSCRIPTION

P. BERVILLE

LES INGENIEURS

CHRESTIAN, TISSOT, TROUILLON

tirage du 5 novembre 1975 : 1450 exemplaires